

REUNION INTERSYNDICALE DDE-DDAF DU 18 FEVRIER 2008

Nous avons dressé le cadre général de la RGPP :

Deux scénarii sont possibles :

- Réorganisation possible mais non définie encore : Celle-ci fait l'objet d'une discussion et d'une bataille avec le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Ecologie et du développement durable et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Nous en avons conclu que nous en serons davantage après les élections.

La DDE a déjà fait l'objet d'une restructuration. Ses missions sont en diminution notamment la gestion des routes. Le ministère a créé une Direction Interrégionale des Routes à LIMOGES. Nette diminution de leur effectif de personnels. La DDE était composée de 500 agents avant les deux phases de la décentralisation. A ce jour, ils ne sont plus que 180 agents (siège + subdivisions) et 40 agents au parc routier qui doit normalement disparaître en 2011.

La quasi totalité des agents du parc routier devra choisir définitivement leur affectation définitive (fonction publique d'Etat ou fonction publique territoriale) dans quelques temps.

Position CGT :

- 1) suite aux précédentes restructurations, la création d'un pôle technique constituerait un point positif.
- 2) les missions de maîtrise d'oeuvre: la revendication a porté sur l'avenir des personnels. Une suppression massive de personnels s'annonce pour l'année 2013. (80 000 – 85 000 agents).

La DDE précise que le Ministère du logement n'est pas dans le MEDAD : il y a un conflit de pouvoir.

La DDE s'interroge pour savoir si elle va récupérer son personnel. Beaucoup d'informations parviennent aux syndicats de la DDE mais elles sont contradictoires. Attente des élections également.

Les craintes de la DDE

Externalisation de certaines missions qui vont partir au privé. Création d'agences pour gérer les permis de conduire, et pour tout ce qui est route. De plus en plus souvent, l'externalisation de missions de service public va passer par la création d'agences. Toute la problématique vient du positionnement du Ministère de l'Intérieur vis-à-vis de la RGPP.

Vis-à-vis de l'IP le mode d'emploi de l'externalisation est le suivant: dans un premier temps on transfère les routes, puis le réseau scientifique et technique doit suivre.

Les CETE sont des services techniques régionaux, qui aident les DDE dans quasiment tous les domaines.

L'organisation OSE va tout changer. On va nous noyer dans un ensemble complet de tâches régaliennes et administratives. On va vers un système qui s'inspire de ce qui avait été mis en place pour les DRIRE. On aura très certainement une délégation départementale à l'aménagement du territoire, et une délégation départementale à l'agriculture et à l'équipement.

Le renforcement du pôle régional s'est amorcé. Que va-t-il rester au niveau départemental ?

DRIRE, DIREN, DRE, DREDAD sera mise en cause.

La problématique : l'aménagement du territoire va t-il rester au MEDAD ou bien rejoindre la préfecture ?

On s'interroge même si la fusion va réellement aboutir, étant donné que l'on va vers un projet OSE

On ne connaît pas encore les objectifs du gouvernement quant à l'avenir du statut de la Fonction Publique. On sait que le gouvernement souhaite refondre le statut des fonctionnaires pour le remplacer par une relation contractuelle de type CDI.

Si une loi sort d'ici la fin de l'année, elle pourra casser le statut. L'intersyndicale se pose la question de savoir si on pourra attaquer le décret en TA.

Certains souhaitent qu'un décret permette de se débarrasser d'un fonctionnaire, comme c'est le cas pour le statut de droit privé. De cette façon, si un fonctionnaire refuse une mutation, il pourra être licencié.

Une assemblée générale des personnels est proposée pour le 18/03/08, avec une AG préparatoire le 17.

Les subdivisions ne seront pas touchées par la fusion, pour l'instant.

QUELLES MISSIONS DEFENDRE ET QUEL AVENIR POUR LES PERSONNELS

Défendre des missions de service public. Il faut engager une réflexion quant à l'organisation du Service au sens large. Comment allons nous fonctionner ?

Dans certains départements, la fusion ne s'est pas bien passée. En Ariège , les agents ont été écartés, lors de la préparation de la fusion. Dans le Lot par contre, il y a eu une volonté des chefs de service de travailler avec les syndicats.

Question à poser au préfet :

- Comment il envisage la LOLF avec la fusion ?
- Quel est son positionnement vis-à-vis de la Préfecture de région ?

Suite à la réunion de ce jour il a été décidé :

- que la fusion des services ne peut se faire sans la nécessaire participation de tous les personnels,
- de mieux connaître nos cultures en terme de missions et de personnels,
- d'associer chaque catégorie d'agents à la réflexion sur la nouvelle organisation (toutes catégories confondues),
- de développer des pistes de réflexion et de travail qui seront présentées à l'ensemble des deux directions afin de décider ensemble les modalités de la fusion à venir.

Déclarations diverses:

Sébastien Richard bien qu'étant syndiqué FO, se sent très proche des idées de l'intersyndicale DDAF/DDSV. Il reste très méfiant vis-à-vis des centrales syndicales nationales.

Le 6 mars il y aura une action MEDAD avec la CGT Équipement.

P. ARGENCE précise qu'au niveau local, le SYGMA47 suit les orientations générales de sa propre centrale syndicale, ce qui n'est pas toujours le cas des autres syndicats.